



Communiqué de presse

Pau, le 24 novembre 2022 - **Les acteurs de la filière maïs se sont retrouvés les 23 et 24 novembre, au pays du maïs, à Pau, pour le Congrès annuel qui a réuni près de 700 personnes : agriculteurs, semenciers, collecteurs, acteurs de la protection des plantes et de la recherche, institutionnels et journalistes. Cette très belle mobilisation, suite à une campagne de production éprouvante et malgré de vives inquiétudes pour l'avenir, témoigne de la volonté pleine et entière de toute la filière de continuer à produire du maïs au service de la souveraineté alimentaire et énergétique de l'UE.**

L'Assemblée Générale de l'AGPM, en clôture du Congrès, a affirmé l'ambition de la filière maïs, absolument indispensable à l'alimentation humaine, animale et à de nombreux produits du quotidien : matériaux, énergie, captation et stockage du carbone... L'intervention du Maire de Pau, François Bayrou, puis la table ronde qui a suivi, ont souligné les divers atouts de la culture du maïs : - son rôle historique et économique au niveau local, créateur de valeur dans les territoires, au niveau européen et au-delà, - ses innombrables débouchés illustrés par l'amidonnerie, en particulier au service de la santé - ses atouts agronomiques au profit des sols et du climat.

Le Président Daniel Peyraube a souligné les grandes avancées des derniers mois. Tout d'abord, la réforme de la PAC, désormais traduite dans le Plan Stratégique National, qui sauvegarde la maïsiculture française et les exploitations spécialisées maïs, qui étaient menacées par les orientations initiales de la Commission européenne. Ensuite, la réforme de l'assurance récolte, attendue par l'AGPM depuis de nombreuses années et qui a abouti à la mise en œuvre d'un dispositif plus incitatif, auquel s'ajoute l'ouverture d'un fonds de solidarité nationale. Ces réussites sont le fruit d'un travail de longue haleine mené avec les Associations spécialisées grandes cultures l'AGPB, la CGB et la FOP et avec la FNSEA, dont les présidents ont pu témoigner de l'efficacité du travail en commun.

Pour autant, la géographe et Professeur à la Sorbonne, Sylvie Brunel, a poussé un cri d'alarme devant le ministre en appelant à un soutien plein et entier des agriculteurs injustement critiqués et dont la valeur de l'activité n'est pas assez reconnue. Le Président Daniel Peyraube a en particulier demandé soutien et persévérance au sujet de l'accès à l'eau et sur le coût de l'énergie qui doit impérativement être plafonné pour préserver la force de production. Des problématiques largement partagées par la Présidente de la FNSEA, Christiane Lambert qui a également insisté sur la nécessité de poursuivre la mobilisation, au niveau de chaque agriculteur pour faire reconnaître le rôle de l'activité agricole à un moment où il semble qu'enfin une prise de conscience s'opère, suite à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine.

Le ministre de l'Agriculture a témoigné une écoute attentive aux attentes de la filière. En revenant sur sa volonté de respecter les engagements du Varenne, en levant les obstacles projet par projet et territoire par territoire. En relevant la nécessité de trouver une solution sur le coût de l'énergie. En soutenant l'engagement constructif des filières sur la PAC, pour laquelle il a d'ailleurs annoncé la validation du cahier des charges de la Certification environnementale de niveau 2 en séance. En accélérant les réponses attendues en matière d'organisation de producteurs dans le secteur des semences, en matière d'utilisation de produits phytosanitaires. Et en partageant le volontarisme en matière d'accès aux innovations, en particulier sur les NBT.

Retour sur la première journée du Congrès (23 novembre) :

L'assemblée AGPM MAÏS SEMENCE a dressé le bilan de l'année la plus éprouvante jamais vécue par les multiplicateurs de semences de maïs, se soldant par un rendement moyen inférieur à 70 % des objectifs. Cette campagne a durement affecté la confiance des producteurs qui s'interrogent sur le devenir de la production de semences de maïs, alors que les charges explosent mais que le stock de semences doit être reconstitué pour 2023 après une campagne de production déficitaire à l'échelle de toute l'Union européenne. Le Président d'AGPM Maïs Semence, Benoit Laborde l'a largement souligné, rappelant que le réseau français approvisionne plus de 50 % du marché européen. *« Il y a urgence à sécuriser le règlement de la campagne 2022 à la hauteur des engagements contractuels initiaux, ce qui ne pourra pas se faire sans une intervention exceptionnelle des semenciers car nos outils de sécurisation ne seront pas suffisants. Il faudra également fournir les garanties nécessaires sur les niveaux de rémunération 2023 »*. La reprise de la production passera aussi par l'accès à la ressource en eau et à l'énergie

à un tarif accessible, le renfort de nos outils de gestion des risques et l'accès à la main d'œuvre saisonnière. Autant de défis à relever avec les semenciers.

La Section maïs et sorgho de l'UFS est également revenu sur les crises importantes qui ont impacté leur activité en 2022 et les objectifs collectifs qui en résultent.

Tout d'abord les fortes difficultés climatiques ont dégradé la production de semences, ce qui ne permet pas de reconstituer les stocks envisagés. Alors que seulement 60 à 70% de l'objectif a été réalisé, il n'y aura pas de rupture généralisée mais on peut s'attendre à des difficultés pour certaines variétés.

Ensuite, la crise énergétique liée au conflit Russo-ukrainien inquiète les semenciers, non seulement concernant la répercussion des hausses, menant à une inflation inéluctable des productions agricoles, mais aussi concernant la priorisation de l'accès aux ressources énergétiques. La consommation énergétique des entreprises semencières est majoritairement saisonnière (séchage des épis), la perspective d'une situation de tension durable, voire de délestage, sans prendre en compte les spécificités de nos activités, pourrait être très dommageable pour la filière. Dans un tel contexte, accentué par de nombreuses incertitudes, tous les acteurs de la filière doivent se mobiliser et participer à l'effort collectif pour assurer la pérennité de la filière française de semences de maïs, et pour maintenir le réseau de producteurs pour assurer la campagne 2023. L'attractivité de la production de semences est un enjeu majeur.

Il est également indispensable que les semenciers soient identifiés comme des acteurs économiques stratégiques dans les territoires. Cela permettrait de faciliter l'accès à l'énergie, mais aussi à l'eau pour permettre à la France de rester le 1^{er} producteur européen de semences de maïs (45% des semences commercialisées dans l'UE sont françaises).

L'Assemblée générale de la FNPSMS a confirmé le caractère extrêmement pénalisant des conditions climatiques de l'été 2022 pour la production de semences de maïs et de sorgho en France comme au sein de l'Union européenne. Également confrontée à une augmentation sans précédent des coûts liés à la production et à la main d'œuvre saisonnière, la filière de semences de maïs française confirme la moindre disponibilité des semences et les tensions d'approvisionnement sur certaines variétés, mais reste plus que jamais mobilisée et engagée pour sauvegarder des volumes et garantir la qualité de la production. Le président Pierre Pagès affirme que « *la juste valorisation des semences sera déterminante pour conserver notre souveraineté et assurer la pérennité de la filière.* »

L'assemblée Irrigants de France l'a fermement affirmé : l'accès à l'eau est prioritaire pour assurer la sécurité alimentaire de notre pays. L'eau est au cœur de notre activité, elle protège du gel comme des sécheresses. Le Président Éric Frétilière, a rappelé le rôle central de l'irrigation et du stockage pour répondre aux enjeux des prochaines années, et reste déterminé pour que les travaux du Varenne agricole de l'eau, dans lesquels Irrigants de France s'est fortement impliqué, aboutissent.

Les irrigants ont également partagé leur préoccupation au sujet de la flambée du coût de l'énergie : les tarifs d'électricité, multipliés par 3 ou 4 pour 2023, vont se traduire, pour l'irrigation, par des coûts d'énergie à l'hectare multipliés par 6 par rapport à 2021. La situation deviendrait intenable en cas de baisse des prix des matières premières agricoles ; un scénario probable en raison du ralentissement de la croissance mondiale.

Ces sujets majeurs ont motivé le vote en Assemblée Générale d'une motion dans laquelle IRRIGANTS de France demande :

- La garantie de l'accès à l'eau à travers l'aboutissement et la sécurisation de tous les projets de stockage
- Des mesures de soutien pour que les agriculteurs puissent faire face à l'augmentation du coût de l'énergie et maintenir l'irrigation
- La reconnaissance de l'intérêt général majeur de l'agriculture et de sa protection, y compris lorsqu'elle est irriguée.

Contacts Presse : Anne Kettaneh Directrice de la communication de l'AGPM Tél. 06 83 22 05 01